

# MASTER 2 URBANISME ET AMÉNAGEMENT - PROGRAMMATION, CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJETS URBAINS

· MASTER 2 URBANISME ET AMÉNAGEMENT - PROGRAMMATION, CONCEPTION ET  
CONDUITE DE PROJETS URBAINS

**Le parcours Programmation, conception et conduite de projets urbains s'inscrit dans le master mention « Urbanisme et Aménagement ».**

## Présentation

Le parcours Programmation, conception et conduite de projets urbains s'inscrit dans le master mention « Urbanisme et Aménagement ». La première année de master est un tronc commun destiné à transmettre aux étudiants les connaissances scientifiques et techniques communes à l'ensemble des urbanistes et aménageurs. Le parcours (en deuxième année) constitue une spécialisation dans le champ spécifique de la production matérielle de la ville : programmation, conception, montage et conduite opérationnelle des projets urbains et des opérations d'aménagement.

Les objectifs du parcours Programmation, conception et conduite de projets urbains sont de permettre aux étudiants de maîtriser les savoirs, savoir-faire et compétences techniques en matière de :

- Études préalables (diagnostics, études d'opportunité, de faisabilité, de pré-définition...)
- Programmation urbaine
- Composition spatiale des projets et des espaces publics
- Montage juridique, financier et organisationnel des opérations
- Conduite opérationnelle des opérations d'aménagement
- Communication, concertation et participation autour des projets urbains

L'ensemble du tronc commun et du parcours du master mention « Urbanisme et Aménagement » s'inscrivent dans une approche transversale, globale et multi-scalaire des enjeux urbains. Dans leurs interventions, les urbanistes et aménageurs mettent en relation différentes échelles territoriales (l'opération d'aménagement, le quartier, la ville, la région métropolitaine) ; différents champs professionnels (politique, social, ingénierie, architecture, etc.) et différentes enjeux et thématiques (transport, logement, environnement, développement économique, etc.). Le principe du master Urbanisme et Aménagement est celui de la transversalité des savoirs académiques et professionnels. Elle met en relation approches disciplinaires, connaissances techniques et savoir-faire professionnels.

## Spécificités

## Infos clés et site web

### Lieu de la formation

Institut d'Urbanisme de Lyon

### Durée de la formation

500

### Responsable(s) de la formation

[Viviane CLAUDE](#)

### Contact secrétariat

[Françoise MARTIN](#)  
Tél. : 04.78.58.65.51

### Coût de la formation

Droits d'inscription 2019 /2020 en master 243 euros  
+ Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 91 euros.

Stage obligatoire Durée : 4 mois Date de début : à partir de mars

## Candidature

### Modalités de candidature

Consulter la rubrique Admission du [M1 Urbanisme et aménagement](#).

## Et après ?

### Activités visées / compétences attestées

Le parcours permet aux étudiants de développer des compétences pratiques en ce qui concerne :

- Les méthodes de problématisation et d'action collaborative dans des contextes interdisciplinaires et multidisciplinaires.
- La réflexion en termes de concepts, d'instruments et de démarches.
- Les techniques de collecte, d'analyse et de synthèse de données, y compris les techniques informatiques.
- L'anticipation des besoins futurs de la société, y compris l'appréciation de tendances nouvelles et d'enjeux émergents, et leur traduction vers des projets concrets de développement ou de régénération urbaine.
- Les méthodes pour élaborer des propositions d'aménagement et d'urbanisme, et pour promouvoir leur mise en œuvre.
- L'intégration des dimensions esthétiques ( design) dans les propositions d'aménagement et d'urbanisme.
- L'élaboration des plans, des programmes et des mesures et l'encadrement de leur mise en œuvre.
- Les méthodologies de projet dans les dimensions organisationnelles, financières et d'animation.
- La communication écrite, orale et graphique.

### Connaissances à acquérir

En ce qui concerne les connaissances à acquérir, le parcours a pour objet de permettre aux étudiants :

- De maîtriser le cadre professionnel spécifique de la production matérielle de la ville (structuration et fonctionnement des opérateurs privés et des institutions publiques dans leur dimension politique mais aussi budgétaire, cadre et pratique réglementaire de l'urbanisme opérationnel, relations aux habitants).
- D'acquérir une connaissance précise des enjeux, des différents aspects et des techniques de la conception des projets urbains (études préalables, composition spatiale et programmation urbaine), de son cadre de réalisation (temporalités et modalités des consultations urbaines) et du rôle des urbanistes dans ce domaine.
- D'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques du montage financier, juridique et organisationnel des projets urbains ainsi que de leur conduite opérationnelle ; des dispositifs existants et des différentes stratégies de mise en œuvre possibles (maîtrise foncière et gestion stratégique des cessions de terrain, dispositifs de pilotage opérationnel, etc.).

## Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Le parcours Programmation, conception et conduite de projets urbains prépare aux métiers de la recherche et à ceux de la conception des opérations d'aménagement (chargé de développement, concepteur, programmeur), de leur montage organisationnel, juridique et financier ainsi qu'à leur conduite opérationnelle (chargé d'opération, chef de projet).

Ces métiers relèvent de la conception urbaine (composition spatiale, projets urbains, espaces publics, ...) ; de la maîtrise d'ouvrage urbaine (programmation, pilotage, conduite des projets ; ...) et de l'urbanisme opérationnel (aménagement, montage d'opérations). Ils sont identifiés par le référentiel « métiers – compétences des urbanistes » de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes pour le compte du ministère de l'Équipement sous les chapitres :

- Conception urbaine : programmation urbaine, composition spatiale
- Production d'opération : mise en œuvre et conduite d'opérations urbaines et d'aménagement
- Production des savoirs : recherche fondamentale et appliquée, enseignement et formation

Ces métiers correspondent aux libellés suivants selon le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) :

- K1401 – Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics : responsable sectoriel de la fonction publique, cadre dirigeant d'un service territorial,
- K1404 – Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics : attaché territorial, chargé de mission développement territorial, chargé de projet et de développement territorial
- K1802 – Agent de développement local : agent de développement économique, animateur de pays, chargé de développement local, coordinateur de dispositif de développement local, chargé de mission de développement local, chargé de projet de développement local, responsable de développement territorial, responsable de projet développement local, etc.
- K2108 – Enseignement supérieur
- K2401 – Recherche en sciences de l'homme et de la société

Les diplômés du master Urbanisme et Aménagement parcours programmation, conception et conduite de projets urbains sont amenés à travailler dans des structures de maîtrise d'ouvrage urbaine ou de maîtrise d'œuvre urbaine complexe, que ce soit dans le secteur privé (bureaux d'études, promoteurs, cabinet d'architecture et d'urbanisme) ou dans le secteur public et parapublic (collectivités locales, établissements publics de coopération intercommunale, sociétés publiques locales d'aménagement, établissements publics fonciers, organismes HLM, etc.). A titre d'exemple, ils peuvent commencer leur carrière comme :

- Chargé de développement dans un établissement public foncier ou un promoteur
- Chargé d'opération dans une société publique locale d'aménagement
- Chargé de projet dans une agence d'architecte et urbaniste
- Chargé de mission dans une collectivité locale

Les contenus pédagogiques de la mention permettent ensuite aux diplômés d'évoluer rapidement vers des postes de responsabilité comme chef de projet, responsable de pôle, directeur de service, consultant senior.